

# Habilitation à diriger des recherches

L'habilitation à diriger des recherches (HDR) est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui peut être obtenu après un doctorat. Après inscription sur la liste de qualification par le Conseil national des universités, ce diplôme permet de postuler à un poste de Professeur des universités, de devenir directeur de thèse et d'être choisi comme rapporteur de thèse.

**L'arrêté du 23 novembre 1988 (modifié en 2002) définit l'HDR comme suit :**  
"L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs. Elle permet notamment d'être candidat à l'accès au corps des professeurs des universités."

**HDR soutenues à l'Université Jean Moulin Lyon 3 :**

HDR - 2018

HDR - 2017

HDR - 2016

HDR - 2015

**Un peu de statistiques...**

HDR délivrées par discipline

## Procédure

Habilitation à diriger des recherches

Mise à jour : 29 janvier 2018